



Bilan de la santé des forêts - Pays de la Loire Année 2024

Faits marquants

- L'année 2024 a été marquée par des conditions climatiques particulièrement humides, avec des précipitations abondantes tout au long de l'année, accompagnées de températures globalement douces.
- L'humidité constante a assuré une disponibilité en eau suffisante pour les racines, tandis que les températures modérées ont permis une photosynthèse optimale, stimulant ainsi la croissance.
- *A contrario*, ces conditions ont rendu les travaux forestiers difficiles (p.3). Elles ont aussi été idéales pour le développement de certains pathogènes, et tout particulièrement pour les champignons responsables de la maladie de la bande rouge sur le pin laricio (p.3).

Indicateurs de la santé des principales essences

Santé des essences	Principaux problèmes et niveau d'impact
Chêne rouvre	Oïdium
Chêne pédonculé	Station - sylviculture Oïdium
Châtaignier	Encre Station
Peupliers	Puceron lanigère Station
Pin maritime	Hylobe Pyrale Rouille courbeuse Armillaire
Pin laricio	Maladie des bandes rouges Sphaeropsis des pins Processionnaire du pin
Pin sylvestre	Sécheresse et chaleur
Douglas	Hylobe Station

État de santé :

- Bon
- Moyen
- Médiocre

Niveau d'impact des problèmes :

- Faible
- Moyen
- Fort

Suivi des principaux problèmes

Essences	Problèmes observés	2020	2021	2022	2023	2024
Toutes essences	Sécheresse	■	■	■	■	■
Feuillus	Défoliateurs	■	■	■	■	■
	Oïdium des chênes	■	■	■	■	■
	Bupreste du chêne	■	■	■	■	■
	Encre du châtaignier	■	■	■	■	■
	Chancre du châtaignier	■	■	■	■	■
Peupliers	Puceron lanigère	■	■	■	■	■
	Rouilles des peupliers	■	■	■	■	■
Résineux	Processionnaire du pin	■	■	■	■	■
	Scolytes des résineux	■	■	■	■	■
	Maladie des bandes rouges	■	■	■	■	■
	Armillaire	■	■	■	■	■
	Fomès	■	■	■	■	■
	Pyrale	■	■	■	■	■
	Sphaeropsis des pins	■	■	■	■	■
Hylobe	■	■	■	■	■	

- Problème absent ou à un niveau faible
- Problème nettement présent, impact modéré
- Problème très présent, impact fort

Événements climatiques de 2024



Hiver 2023-2024 (Déc. Jan. Fév.)

Printemps 2024 (Mars Avr. Mai)

Été 2024 (Juin Juil. Août)

Automne 2024 (Sept. Oct. Nov.)



Températures

Hiver très doux au dessus des normales de saison

Légèrement au-dessus des normales
La deuxième moitié d'avril a été plus froide avec des gelées

Au-dessous des normales
Été frais

Automne doux
Particulièrement le mois d'octobre avec des températures moyennes supérieures de 1,5 °C à la normale



Pluviométrie

Très excédentaire
surtout en février avec des précipitations près de 2 fois plus élevées que la normale sur la Sarthe

Très excédentaire
+ 135% sur la Sarthe sur le mois de mai

Très excédentaire
Orage exceptionnel le 18 juin à Cossé-le-Vivien (53) avec 106mm en 1heure !
Orage de grêle le 19 juin sur le Baugeois (49)

Très arrosé
- 9 octobre : près de 90mm en 24h sur certaines zones (49)
- 21 novembre : neige précoce



Vent

Pas d'épisodes venteux significatifs

Période plutôt calme

Pas d'épisodes venteux sur cette période

Pas d'épisodes venteux significatifs



Ensoleillement

Globalement déficitaire

Largement déficitaire
Seule la deuxième moitié d'avril a été très ensoleillée

Globalement déficitaire pendant toute cette période « estivale »

Très déficitaire
Record de grisaille battu en novembre



Conséquences sur la forêt

Sols gorgés d'eau rendant difficiles les travaux forestiers

Les gelées du mois d'avril ont occasionné des dégâts sur les jeunes pousses.
Sols toujours impraticables

Développement important d'oïdium sur les chênes
Saison de végétation profitable
Sols toujours peu praticables

Allongement de la période de végétation
Casse due à la neige précoce sur les arbres encore feuillés
Sols toujours gorgés d'eau

BILAN

L'année 2024 a été marquée par des précipitations importantes. Ce climat pluvieux et globalement doux a été très favorable à la réussite des plantations (sauf en cas d'engorgement), mais aussi au développement de certains champignons responsables des maladies suivantes : l'oïdium, la maladie des bandes rouges, la rouille courbeuse, la chararose et la rouille du peuplier

Engorgement : impacts sur les exploitations et les plantations

En 2024, une pluviométrie exceptionnelle a marqué la région, affectant la santé des forêts. L'excès d'eau engorge les sols, limitant leur oxygénation, ce qui peut tuer les racines, puis les arbres si le phénomène perdure. Le passage d'engins sylvicoles aggrave ce tassement. Quels moyens de contrôle pour le gestionnaire forestier ?

Peu de techniques préventives permettent de contrer l'excès d'eau, hormis choisir une essence adaptée. Avec le changement climatique, concilier résistance aux engorgements et sécheresses reste presque impossible. Le sylviculteur doit éviter d'aggraver la situation, focus sur 2 aspects à ne pas négliger :

Lors de l'exploitation de bois : limiter l'impact des engins lourds qui tassent les sols, réduisant leur porosité et l'infiltration d'eau. La création de cloisonnement d'exploitation pour l'évacuation des bois est cruciale. Les sols limoneux-argileux particulièrement sensibles au tassement doivent être épargnés en période humide. Enfin, éviter des coupes trop fortes dans les peuplements âgés préserve les arbres adultes, véritables « pompes » naturelles lors de la période de végétation.

Lors de la plantation : Après une coupe rase, la « remontée de nappe » augmente avec la taille du projet, accentuant le risque d'engorgement. Préférez les travaux en bande aux travaux en plein pour limiter l'impact du matériel lourd. Un travail du sol spécifique adapté au type de sol et l'entretien du drainage peut permettre un assainissement de la parcelle (labours spécifiques, utilisation d'outils dédiés, profilage de surface).

Plus globalement cette année, les exploitants forestiers ont dû limiter les coupes, notamment dans les peupleraies, faute de périodes favorables. Les reboisements ont aussi souffert, avec des plantations tardives (juin-juillet) affectant les taux de reprise. Parallèlement, la forte croissance de végétation concurrente (fougère, molinie, ronce) a accru les besoins de dégagement des jeunes régénérations.



Plant de pin ennoyé ©M. Huet (ONF)



Plantation avec un engorgement important ©M. Huet (ONF)



Ornière après exploitation forestière ©M. Julliot (DDT 72)

La maladie des bandes rouges



Aiguilles de pin laricio touchées par la maladie de la bande rouge © M. Julliot (DDT72)

Constat : En 2024, les pins laricio de la région ont montré un faciès inquiétant, avec un rougissement et une perte importante des aiguilles, symptômes de la maladie des bandes rouges.

Agents responsables : Cette maladie est causée par deux champignons pathogènes de type *Dothistroma* : *D pini* localisé principalement dans le Centre et Sud de la France et *D septosporum* présent partout en France.

Biologie et symptômes : Le champignon fructifie en fin d'hiver et au printemps, se disséminant sur courtes distances par temps pluvieux pendant toute la période de végétation. Il contamine les aiguilles saines, où apparaissent des taches jaunes devenant des bandes rougeâtres. Les extrémités des aiguilles brunissent ensuite. Au printemps suivant, ces aiguilles chutent avant l'apparition des nouvelles.

Facteurs favorables : Températures douces et pluviométrie abondante favorisent le développement du champignon augmentant la sévérité des symptômes. Dans un peuplement dense, la concentration de fructifications est plus importante, amplifiant donc la contamination.

Dégâts et impacts : La perte foliaire réduit la croissance des arbres, surtout en cas d'attaques répétées. Cependant, aucune mortalité ni perte significative de branches n'a été constatée. Sur le long terme, malgré l'alternance d'années avec des pics épidémiques et des années sèches, la croissance du pin laricio reste suffisante pour la production de bois.

Conduite à tenir : La maladie n'entraînant pas de mortalité, il est inutile de procéder à des coupes d'urgence en cas d'attaque. Il convient par contre de ne pas retarder les coupes d'éclaircie afin de diminuer la densité du peuplement et ainsi la concentration du pathogène.

Et pour 2025 ? : Au regard des conditions météo de 2024 (douceur et humidité), il est fort probable que 2025 soit également une année marquée par de fortes attaques de cette maladie.

Les brèves

→ **Chenilles défoliatrices** : Les précipitations importantes du printemps ont eu une forte incidence sur le développement des chenilles défoliatrices, dont l'activité a été très ralentie.

→ **Rouille courbeuse** : L'humidité et la douceur ont été des éléments très favorables pour la rouille courbeuse, notamment sur les jeunes pins maritimes où le tremble (hôte alternant du champignon) est fortement présent, comme par exemple dans le secteur incendié en 2022 à Baugé-en-Anjou.

→ **Gelées** : Les quelques gelées de la deuxième moitié d'avril ont occasionné des dégâts sur les jeunes pousses.



De gauche à droite : coup de gel sur plant de chêne sessile à Baugé-en-Anjou (49) © M.Julliot (DDT 72) ; Rouille courbeuse sur pin maritime © M.Julliot (DDT 72) ; rougissement dû au sphaeropsis après orage de grêle à Baugé-en-Anjou (49) © M.Julliot (DDT 72)

→ **Sphaeropsis des pins** : Suite au violent orage de grêle survenu à Baugé-en-Anjou au mois de juin, on a pu observer de fortes attaques de sphaeropsis dans les peuplements de pins laricio, provoquant des mortalités.

→ **Glandée historique** : 2024 restera comme une année avec une glandée exceptionnelle, non seulement en quantité mais aussi en qualité.

→ **Neige lourde** : L'épisode neigeux, bien que court, des 21 et 22 novembre a provoqué quelques dégâts (casses) dans la partie nord de la région (Nord 53 et 72).

→ Surveillance des Organismes Réglementés et Émergents (SORE) :

Les prospections effectuées sur l'ensemble de la région n'ont pas mis en évidence la présence d'organismes réglementés ou émergents comme le nématode du pin, la punaise réticulée du chêne ou la cécidomyie du douglas.

Hommage à Dominique BALAY



→ Nous avons tous été très attristés d'apprendre, l'été dernier, le décès de Dominique BALAY. Dominique a été Correspondante Observatrice dans le département de la Loire Atlantique pendant de nombreuses années. Elle était très appréciée de tous, non seulement pour ses compétences professionnelles, mais aussi pour ses qualités humaines. Nous gardons en mémoire sa joie de vivre et sa gentillesse. Repose en paix Dominique !

Vos interlocuteurs en 2024



Département 44
Axel VIAUD
axel.viaud@cnpf.fr
06.71.52.25.37



Département 49
Florian FERNANDEZ
florian.fernandez@sarthe.gouv.fr
07.88.44.38.84



Départements 49
Manuel HUET
manuel.huet@onf.fr
06.71.57.47.64



Département 85 - 49 Sud
Landry ROBIN
landry.robin@cnpf.fr
06.81.51.32.57



Départements 72 - 53
Anthony JEANNEAU
anthony.jeanneau@onf.fr
06.72.91.22.13



Département 53 - 72 Nord
Sébastien RIAUD
sebastien.riaud@sarthe.gouv.fr
06.73.75.24.71



Département 53 - 72 Nord
Marion JAMILLOUX
marion.jamilloux@cnpf.fr
06.71.50.85.71



Département 72 Sud
Cédric BELLIOU
cedric.belliot@cnpf.fr
06.17.32.40.96



Département 72 Sud
Léandre SUBILEAU
leandre.subileau@sarthe.gouv.fr
06.76.85.34.70



Département 85 - 44 Sud
Clement DUGUE
clement.dugue@agriculture.gouv.fr
06.98.02.57.93



Département 85
Nadeige MAILLARD
nadeige.maillard@onf.fr
06.35.29.11.18



Forêt publique



Forêt privée



Le présent document est le fruit des observations des **correspondants-observateurs**, qui détectent, diagnostiquent et surveillent les problèmes phytosanitaires et les écosystèmes forestiers. Ils appartiennent aux administrations et organismes forestiers et sont sous le pilotage du Pôle interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts.

→ [En savoir plus sur les correspondants-observateurs](#)



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) édite un **bilan technique annuel** des actualités phytosanitaires marquantes de la région. Consultez sur le lien suivant : agriculture.gouv.fr/suivi-de-la-sante-des-forets

Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets
Document piloté par le **Pôle interrégional Nord-Ouest** de la santé des forêts de la DRAAF Centre-Val de Loire (SRAL)
Tél. : 02 38 77 41 07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr